



CERTIFICAT

N° RNQ3511

225 DS 02 RNQ
Ind 2 – Juin 21



Accréditation
N°5-0579
Portée
étendue sur
www.cofrac.fr

Nous certifions par la présente que la société :

ECOLE DE MANAGEMENT EN ALTERNANCE PARIS

28/30 Rue des Marguettes

75012 Paris

Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité : 11754900475

est conforme aux exigences :

- de la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,
- du Décret numéro 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- du Décret numéro 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au Référentiel National sur la Qualité des actions concourant au développement des compétences,
- de l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au Référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du Travail,
- du Guide de lecture du Référentiel National Qualité, à la version en vigueur,
- et du Programme de Certification relatif au Référentiel National Qualité interne à AB Certification, à la version en vigueur.

Pour les activités :

Actions de formation

Centre de formation par apprentissage

Ce certificat demeurera en vigueur jusqu'à sa fin de validité à moins d'avis contraire, à condition que la mise en place et la conformité aux exigences du référentiel de certification de service soient jugées satisfaisantes lors des audits de surveillance et que les conditions du contrat de AB Certification soient observées.

Fait à PARIS le 28 avril 2021

Date de fin de validité 28 avril 2024

Le Représentant d'AB Certification
Georges ABI RACHED

Le Représentant de l'Entreprise



CERTIFICAT

N° RNQ 3511

Nous certifions par la présente que la société :

ÉCOLE DE MANAGEMENT ANOTHER SCHOOL

28/30 rue des Marguettes

75012 Paris (France)

Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité : 11 75 55054 75

est conforme aux exigences :

- de la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,
- du Décret numéro 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- du Décret numéro 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au Référentiel National sur la Qualité des actions concourant au développement des compétences,
- de l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au Référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du Travail,
- du Guide de lecture du Référentiel National Qualité, à la version en vigueur,
- et du Programme de Certification relatif au Référentiel National Qualité interne à AB Certification, à la version en vigueur.

Pour les activités :

**Actions de formation ;
Centre de Formation d'Apprentis ;**

Ce certificat demeurera en vigueur jusqu'à sa fin de validité à moins d'avis contraire, à condition que la mise en place et la conformité aux exigences du référentiel de certification de service soient jugées satisfaisantes lors des audits de surveillance et que les conditions du contrat de AB Certification soient observées.

Fait à PARIS le 28/04/2021

Date de fin de validité : 28/04/2024



Le Représentant d'AB Certification
Georges ABI RACHED



Le Représentant de l'Entreprise

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE